

(Votre nom prénom)
(Votre adresse)

(votre ville/village), le (date)

À l'attention de :
Monsieur le commissaire enquêteur
service santé-environnement de Brest
rue Alexandre Ribot
29200 BREST

Objet : Enquête publique sur l'extension de la société Cargill

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le conseil Régional de Bretagne s'est engagé vers une Bretagne sans OGM du champ à l'assiette. Il met en place une filière non-OGM pour l'alimentation animale. Cargill importe des OGM pour une part de plus en plus importante chaque année. L'extension de ses activités va à l'encontre des attentes des citoyens(nes) et de la région, et va aggraver les difficultés rencontrées par la filière non OGM.

Les OGM menacent le milieu naturel, la biodiversité et l'agriculture biologique, par contamination et par l'utilisation d'herbicides totaux. Menacent-ils aussi notre santé ? Alors que le principe de précaution a été inscrit à la constitution française, aucune recherche sur les risques sanitaires des OGM n'a été menée.

Les OGM suppriment le droit à la souveraineté alimentaire des peuples et la liberté de nombreux paysans dans le monde, et peut-être demain les paysans bretons. Des pays comme l'Argentine subissent déjà des dégâts sociaux et environnementaux lourds, directement liés à la production de soja transgénique : c'est ce soja OGM qui est importé par Cargill en Bretagne.

Les filières non-OGM, qu'elles soient issus de l'agriculture durable ou biologique, sont respectueuses de l'environnement et des consommateurs, et peuvent permettre de créer de nombreux emplois dans notre région. Pourtant, ces filières doivent aujourd'hui supporter le surcoût d'une traçabilité que la loi impose, alors que la filière de l'alimentation animale OGM n'est contraint ni à des analyses coûteuses, ni à aucun étiquetage des produits de l'élevage.

Il est inadmissible que la mairie de Brest facilite un peu plus cette filière en permettant à Cargill d'augmenter ces capacités de stockage, régularisant du même coup l'illégalité dans laquelle se trouvent les installations déjà présentes aujourd'hui.

Par conséquent, nous émettons dans le cadre de l'enquête publique **un avis défavorable**.

(votre nom et votre signature)